Créer un lieu dans le ROR National : le pas à pas

ES / ESMS

Chaque offre du ROR National peut être rattachée à au moins un lieu.
Le lieu est l'endroit où l'offre est réalisée, il contient la géolocalisation précise et ses spécificités.

La création et la modification des lieux sont possibles uniquement pour les profils habilités :

- **Responsable de structure**
- **Porteur d'offre**

A ne pas confondre :



Lieu :
Représente l'endroit où une offre avec ses caractéristiques d'accueil est mise en oeuvre au sein d'un établissement porteur d'offres.

Rattachement géographique du lieu :
L'EG a laquelle est rattachée le lieu.

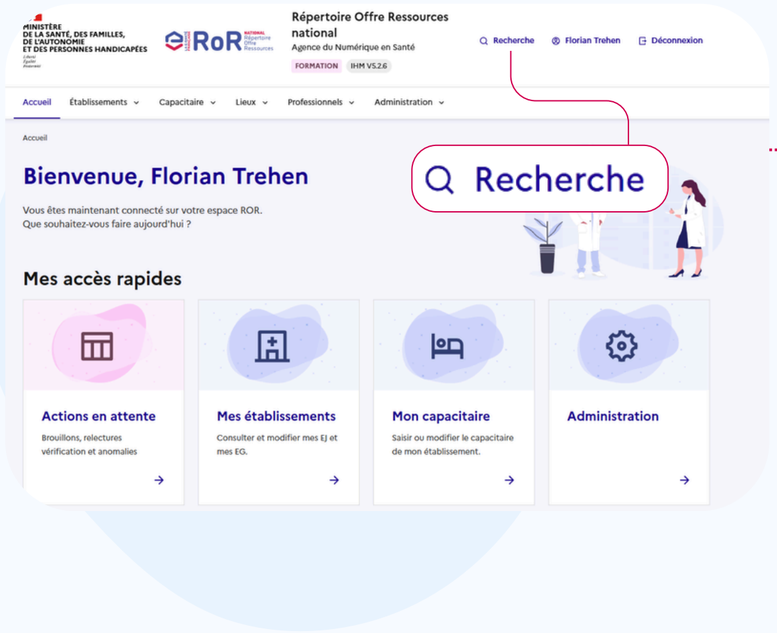
Un lieu peut contenir les informations suivantes : le rattachement géographique du lieu, sa fonction, son capacitaire (installés, disponibles...), son nom, ses offres associées, ses équipements, etc.

Les étapes clés pour créer un lieu :

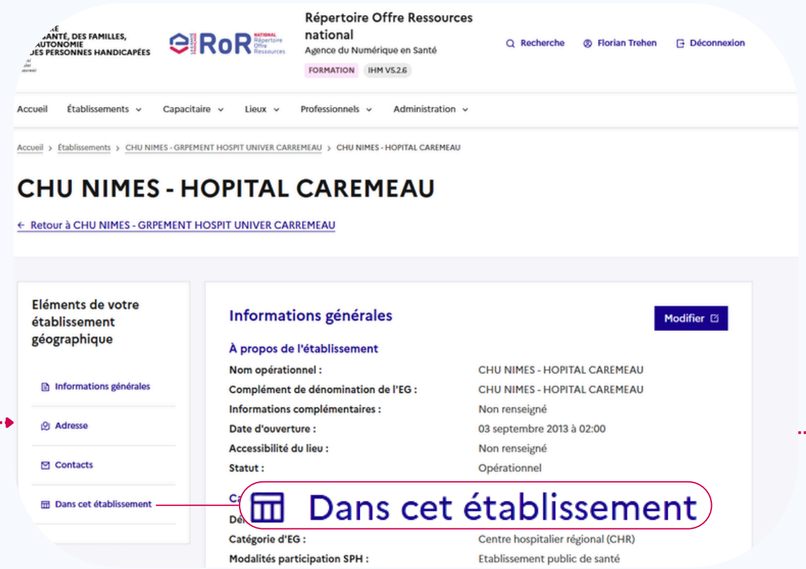
1. Saisir les caractéristiques du lieu
2. Renseigner le capacitaire du lieu
3. Rattacher une ou plusieurs offres au lieu créé

Créer un lieu dans le ROR National : le pas à pas

Accéder à la création d'un lieux :



Dans la barre de recherche, saisir l'établissement dans lequel vous souhaitez créer un lieu



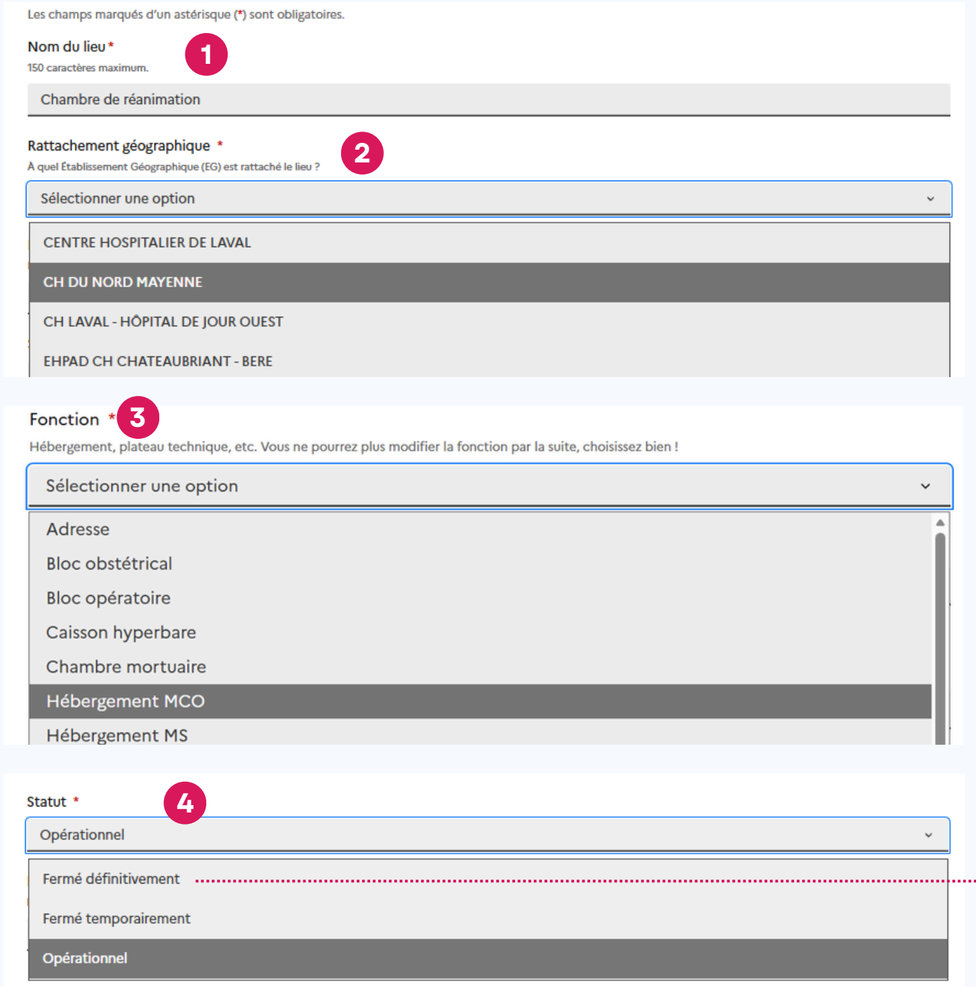
Depuis la fiche de l'EG, accédez à la section « **Dans cet établissement** » depuis la barre latérale gauche ou en déroulant la page jusqu'en bas



1. **Cliquer sur Créer pour accéder à la liste déroulante de création**
2. **Sélectionner "un lieu"**

Créer un lieu dans le ROR National : le pas à pas

Etape 1 : informations sur le lieu



1. **Saisir en toutes lettres le nom du lieu.**
2. **Choisir le rattachement géographique du lieu dans le menu déroulant qui affiche les établissements dont vous disposez d'une habilitation.**
3. **Attribuer une fonction : qui peut être une adresse, une zone d'hébergement ou un plateau technique défini par le menu déroulant.**
4. **Définir le statut d'ouverture : lors de sa création, choisissez "Opérationnel" dans le menu déroulant.**

Vous pourrez indiquer ici la fermeture de ce lieu s'il n'est plus utilisé.

En bas de la page cliquez sur *Suivant* pour passer à l'étape 2

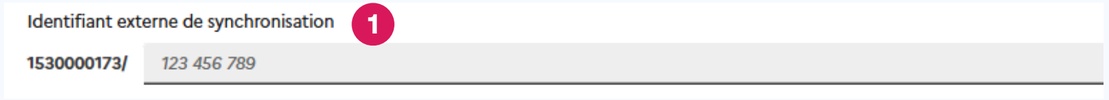


Créer un lieu dans le ROR National : le pas à pas

Etape 2 : Renseigner le capacitaire

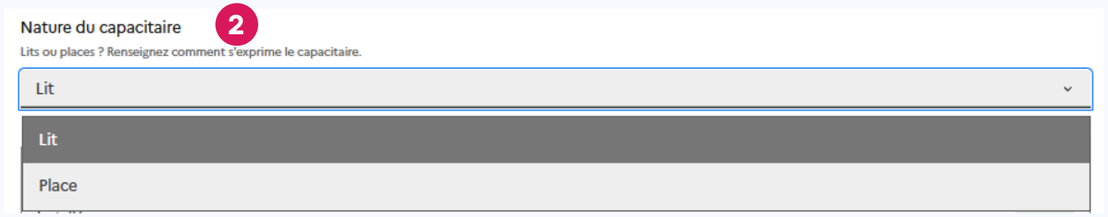
Cette étape permet de saisir le capacitaire “installé” et “exceptionnel” de votre lieu ainsi que le type (lits ou places). Cette saisie est importante pour la saisie du capacitaire, elle sera automatiquement reprise dans les écrans de saisie de la disponibilité.
Notez que cette étape n’est pas systématiquement proposée selon la fonction précédemment sélectionnée (ex: les locaux types cabinets de ville ne sont pas concernés par cette 2e étape).

1 Saisir votre identifiant externe de synchronisation (uniquement pour alimentation externe)
Il se décompose en : IdNatStruct (pour un établissement FINESS : 1 + numéro FINESS de l’établissement cible), suivi d’un slash puis du code structure de l’unité concernée (code UF d’hébergement pour le sanitaire).



En V5.2 l’IHM indiquera à l’utilisateur comment saisir l’identifiant et affichera un message en cas d’erreur de saisie

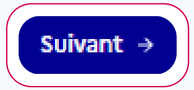
2 Choisir la nature du capacitaire (en lits ou en places) via le menu déroulant. ATTENTION une fois le lieu créé ce champ ne sera plus modifiable.



3 Saisir ensuite le nombre lits/places à votre disposition pour ce lieu.
Pour les 4 types de situations :
- Installés en régime de fonctionnement normal,
- Plan blanc,
- Tensions sans ou avec ajout de personnel.



En bas de la page cliquez sur *Suivant* pour enregistrer votre lieu



Créer un lieu dans le ROR National : le pas à pas

Rattacher une offre à un lieu

Votre lieu est désormais créé !

Une fois votre lieu créé, pensez à lui rattacher des offres qui y seront hébergées pour être visible !
Sans cette étape, l'offre ne sera pas rattachée.
Infographique "Rattacher une offre à un lieu"

